

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JUIN 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : Geneviève FLEURY, François KLAEYLÉ, Elsa PLUMIER, Samia MESSALTI, Claudine JACQUEMIN, Béatrice ANTOINE, Christine SIEURIN, Véronique DEVIGNES.

Conseillers absents non excusés : David CARABIN.

Procurations : Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN,
François KLAEYLÉ à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Elsa PLUMIER à Colette MESNIER,
Samia MESSALTI à Bertrand KLING,
Claudine JACQUEMIN à Jean-Pierre FRANOUX,
Béatrice ANTOINE à Francine PIERRE,
Christine SIEURIN à Claude FINANCE,
Véronique DEVIGNES à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Malika TRANCHINA

Date convocation : 23 juin 2011

N°041/2011

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FRANOUX.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 20 juin 2011,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010 ce jour,

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 930 009,53 € et un déficit d'investissement de 664 025,06€.

Décide à la majorité des voix (27 voix pour - 1 abstention : Marc BARRON) d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice 2010 : Excédent de fonctionnement

930 009,53 €

Déficit d'investissement 2010

664 025,06 €

Restes à réaliser en Dépenses

130 098 €

Restes à réaliser en Recettes

Néant

Déficit de financement des RAR 2010

130 098 €

Affectation obligatoire
à l'apurement du déficit
d'investissement (compte 1068)

794 123,06 €

Report à nouveau (compte 002)

135 886,47 €

Date : 29 juin 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 5 juillet 2011

N° Accusé de réception : 20110629-11-001-DE

Affichage : -7 JUL 2011

Le Maire,

Jean-Pierre FRANOUX.

